



avec Laurent VASTEL

## “ AMÉLIORATION DES FINANCES DE LA VILLE ”

Deux audits indépendants, l'un par les services de l'état et l'autre par un cabinet spécialisé de renom (Mazars) arrivaient aux mêmes conclusions : les encaissements diminuaient et les dépenses explosaient, particulièrement les frais de personnel. A terme, la situation s'avérerait rapidement intenable.

### La situation financière de la Ville en 2014 :

- **Frais de personnel en forte hausse** avec des effectifs croissants alors même que l'Agglomération de communes Sud de Seine centralisait des fonctions jusqu'alors assumées par la ville et augmentait ses propres effectifs. Frais de personnel représentant alors 70% du budget de fonctionnement avec certaines catégories **d'agents en souffrance** (gel du point d'indice, multiplication des emplois précaires)
- Encaissements stagnants du fait d'une **population en baisse** de 2000 à 3000 personnes (INSEE), **baisse de 40% de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat** : c'est-à-dire -2,4 millions de 2009 à 2017, dont -2,0 millions depuis 2014... ! Perte de plus de 500 000 Euros de subventions liées à la politique de la ville...
- Investissements insuffisants et de mauvaise qualité (marché), patrimoine municipal dégradé (écoles, voirie, équipements sportifs, mairie) et grande maintenance quasi-abandonnée (chaudières non remplacées, tribunes du Panorama en ruines et interdites d'accès, ...).

### Les objectifs de la nouvelle municipalité en 2014

Notre équipe s'est donné quatre objectifs :

**RÉTABLIR UN ÉQUILIBRE FINANCIER DURABLE FACE À LA DÉGRADATION OBSERVÉE DEPUIS 2010**

- Effort fiscal pour financer une partie de la baisse des dotations de l'Etat. Plus d'augmentation ensuite depuis 4 ans, notre ville reste sous la moyenne d'imposition du 92
- Lancement d'un plan d'économie drastique pour financer le reste des pertes de dotation.
- Maintien de la dette à un niveau faible en limitant le recours à l'emprunt et renégociant les emprunts existants
- Maintien d'un niveau de fonds de roulement à un niveau acceptable, en réservant les recettes exceptionnelles au financement des travaux d'investissement. Ainsi, l'utilisation d'une partie de la recette exceptionnelle liée au conflit avec le CEA a permis en 2014, comme en 2013, l'absence de tout nouvel emprunt et la baisse de l'endettement de la ville.

## **RÉNOVER LE PATRIMOINE ET AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC**

- Rénovation du patrimoine public sous-entretenu pendant des années, impliquant un effort d'investissement important à compter de 2014
- Amélioration de l'espace public en termes de propreté et de travaux d'aménagement
- Plans pluriannuels d'investissement ambitieux et mis à jour chaque année pour la voirie et les bâtiments (écoles, sports, mairie...)

## **DÉFINITION D'UN NOUVEAU PACTE SOCIAL AVEC LE PERSONNEL**

- Diminution progressive des effectifs de personnel communal -6% en 6 ans, la masse salariale représente aujourd'hui 56% du budget de fonctionnement.
- Amélioration de la couverture sociale des agents (participation de la collectivité à la mutuelle)
- Résorption de l'emploi précaire : CDI ou titularisations de tous les agents concernés.

- Augmentations ciblées dans le cadre de la réforme du régime indemnitaire avec réintroduction d'une évaluation effective, développement de la formation continue

## PRÉSERVER ET MODERNISER LA GESTION DES SERVICES OFFERTS À LA POPULATION

- Développement des nouvelles technologies pour améliorer le service rendu aux habitants et optimiser la dépense
- Plus grande vigilance dans les encaissements des règlements dus à la ville, traitement social plus rapide des difficultés individuelles
- PLU (Plan Local d'Urbanisme) optant pour l'objectif de construction minimal (1500 logements horizon 2030, augmentation de la population de 10% maxi) permettant un accroissement des entrées fiscales sans augmentation significative des services hors écoles (+ 10 classes à terme)

### Investissements et Endettement

La Ville, ayant peu d'entreprises et peu de terrains pour en accueillir, a peu de ressources fiscales liée aux entreprises. Cela induit :

- **une maximalisation de la recherche de subventions** extérieures (Département, Région, ...) pour financer les investissements propres de la Ville (cf fiche Conseil Départemental)
- un transfert sur le partenaire "Territoire Vallée-Sud-Grand-Paris" (VSGP) de certaines compétences coûteuses comme la voirie : **deux millions d'Euros d'investissements en voiries communales** transférés dès 2019
- l'incitation de nos partenaires publics à rénover leurs structures communales, ce qui **ne pèse pas sur les finances de la Ville** :

→ rénovation quasi-totale de la Maison de Retraite (EHPAD) du Parc pour 12 Millions d'Euro avec, enfin, **la création d'une salle d'eau privative par résident**, en codirection avec l'Agence Régionale de Santé (ARS et la Région).

→ lancement de la démolition reconstruction **des logements amiantés des Blagis**, en partenariat avec Hauts-de-Seine-Habitat et le territoire.

- création, en commun avec les villes partenaires de Vallée-Sud, d'une Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) pour faciliter études et réalisations urbaines.

Notre politique d'amélioration de la gestion et de coopération avec les partenaires extérieurs a contribué à **rétablir les finances**, a permis un **niveau d'investissement sans précédent** depuis 2014, tout en **limitant l'endettement** et en baissant les frais financiers.

La dette de la Ville est stable depuis 2014, à 24 millions d'Euros, niveau qui place Fontenay-aux-Roses **parmi les villes les moins endettées du Département** (dette de 1000€/an/habitant sur une durée de 10 ans en moyenne, soit une charge de remboursement de 100€/an/habitant). Les frais financiers ont diminué : de 850.000€/an (2010 et 2011) à 600.000€ (2019).

Notre ville est donc en bonne voie, il nous reste beaucoup à investir pour **remettre notre parc d'équipement au niveau que l'on est en droit d'attendre**, et les choix faits nous permettront de les financer **à fiscalité constante, et à services constants**.

Soulignons que les tarifs de Fontenay-aux-Roses pour les services de l'enfance sont et restent parmi les plus bas du 92 également. Un article du parisien en 2019 nous plaçant même pour les cantines au niveau le moins cher du 92 !

(<http://www.leparisien.fr/hauts-de-seine-92/cantine-a-1-eur-c-est-deja-le-cas-dans-la-plupart-des-villes-des-hauts-de-seine-16-09-2018-7890381.php>)

Envie d'échanger sur ce thème ou d'autres ?  
RDV à notre permanence de campagne au 105 rue Boucicaut





avec Laurent VASTEL

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le conseil départemental est le principal partenaire des villes. Propriétaire de nombreux terrains ou équipements (crèches, équipements sportifs ou culturels), de nombreuses voiries départementales, il contractualise avec les villes pour les aider à investir sur des projets « structurants » (ce qui exclut l'entretien courant des voiries ou des bâtiments).

### La situation financière de la Ville en 2014 :

Le contrat départemental 2012-2015, en cours de réalisation en 2014, se montait à 3 millions d'Euros, pour sa part d'investissement. Cette subvention avait été utilisée pour moins de la moitié par l'équipe précédente. Les projets inscrits au contrat n'ayant fait l'objet d'aucune étude préalable et donc hors délais en 2014 pour l'attribution des subventions avant la fin 2015.

Elu au département en 2015, le président Devedjian m'a confié la délégation au très haut débit et à l'open data. Elu sur le canton Chatillon Fontenay, j'ai suivi prioritairement les dossiers de notre ville.

### Nos actions pendant notre mandat :

**Fontenay complètement Fibrée !** Une des premières villes du 92 à être complètement connectée dès 2015 à la fibre optique, alors que certaines ne le sont toujours pas aujourd'hui, grâce également au partenariat développé avec la société ORANGE.

**Renégociation du contrat département-ville 2015/2018 :** Augmentation majeure de la contribution départementale passant de 3 millions à **4,7 millions d'euros** pour l'investissement. La même somme obtenue pour 2018/2021 porte à

**11 millions d'€ en six ans de subvention du Département !**

Cet effort a permis, conjugué à la participation de la région dans le cadre d'un contrat de développement régional de financer :

→ à **80% la rénovation de la place de l'Eglise**, d'un montant total de 1,4 million d'euros, ne laissant que 300 000 euros à la charge de la ville

→ à **60% la rénovation de la place de Gaulle et la création du parc Laboissière**, d'un montant total de 1,6 million d'euros, ne laissant que 600 000 euros à la charge de la ville.

→ à **50% la Place de la Cavée, à 40% le gymnase du Parc, et à plus de 60% les rénovations à venir de l'école des Ormeaux et le stade du Panorama** inscrits en début de prochain mandat.

Grâce à cette contribution exceptionnelle, nous avons pu mener une **politique ambitieuse de rénovation** de nos écoles, de notre espace public, et de nos installations sportives **sans alourdir l'endettement** de Fontenay-aux-Roses, qui reste par habitant le plus faible du département, **sans augmenter les impôts depuis 2015**, et en gardant les **tarifs municipaux les plus faibles** du département.

Le département a investi directement sur notre ville : en voirie, avec plus de 2 millions d'euros pour la rue Jean Moulin et plus d'1 million d'euro pour la rue Dolivet et l'avenue Lombard.

Avec l'ARS et la région, plus de 12 millions d'euros investis pour la rénovation de la maison de retraite du parc.

Envie d'échanger sur ce thème ou d'autres ?  
RDV à notre permanence de campagne au 105 rue Boucicaut

